



Réseau Marocain des Anciennes Médinas « REMAM » « Partager le savoir-faire pour la réhabilitation des Médinas »

Les Médinas au Maroc : Des espaces aux multiples atouts confrontés à des défis complexes

Le Maroc dispose d'un patrimoine culturel d'une grande richesse historique qui représente le leg de dynasties ayant marqué, par leur empreinte, le paysage urbain et culturel des villes historiques du Royaume. Toutefois et malgré leur importance patrimoniale (sept médinas sont déjà inscrites sur la liste du patrimoine mondial), la plupart de ces tissus historiques subissent des pressions sociales et économiques considérables, les entraînant dans un processus inquiétant de délabrement. Marginalisation et précarité sociale, dégradation alarmante de leurs édifices historiques, effondrement des bâtisses délabrées : au final, autant de manifestations d'un processus généralisé de détérioration qui a été confirmé par les résultats du dernier recensement général de population et de l'habitat (RGPH, 2014).

Ces tissus historiques sont surtout confrontés à un processus de dépeuplement marqué par un départ croissant d'une partie de leurs habitants d'origine et l'arrivée de couches sociales défavorisées qui contribuent au processus de paupérisation. Le sous-équipement observé dans ces tissus, la faiblesse de leur base économique, leur faible insertion viaire et urbanistique dans le territoire urbain représentent des contraintes réelles au développement urbain et à l'attractivité économique de ces médinas.

Les défis et enjeux des médinas



Les enjeux des tissus anciens et des stratégies visant leur réhabilitation

Certes, les pouvoirs publics au Maroc ont entrepris, dès la fin des années 70, des efforts considérables pour « sauvegarder » et revaloriser ces sites historiques à travers une série d'actions d'ordre physique, social et institutionnel mais sans pour autant parvenir à infléchir les tendances de leur délabrement observées depuis quelques années. L'intérêt pour la préservation de ces tissus s'est traduit notamment par le lancement de différents programmes locaux de mise à niveau urbaine, de réhabilitation et de restauration des édifices historiques, de mise en place de circuits touristiques, de traitement des constructions menaçant ruine, d'élaboration des plans d'aménagement et de sauvegarde ainsi que des chartes architecturales pour une bonne partie de ces médinas. Toutefois, ces actions restent isolées et insuffisantes pour permettre une revalorisation sociale et économique intégrée de ces espaces.

L'absence d'un dispositif institutionnel et financier dédié à la réhabilitation de ces cités historiques conjugué à l'absence d'un cadre juridique et normatif régissant l'intervention dans ces espaces, représentent des défis majeurs qui entravent sérieusement tout processus de leur revalorisation urbaine.

Au-delà des actions portées par les départements ministériels, il est à observer la multiplication des initiatives conduites par les collectivités locales et les instances communales qui manifestent un intérêt grandissant à ce sujet en application des nouvelles dispositions de la Charte Communale et des lois organiques.

Le REMAM : Plate-forme d'échange et de partage

Face à ces défis, les villes sont en première ligne dans l'action, souvent dans l'urgence. C'est dans ce contexte que le Réseau Marocain des Anciennes Médinas (REMAM) a été créé en mai 2012, avec l'appui de la GIZ et de la DGCL. Aujourd'hui, composé de 16 villes, il se veut une plate-forme de partage, d'échange et de plaidoyer qui vise à repositionner les tissus urbains au centre de l'intérêt de l'action publique et intervient en renforcement



des capacités des responsables locaux, notamment en facilitant les échanges, la coopération et la solidarité entre les villes dans ce domaine clé.

L'approche adoptée est bâtie sur des cycles d'activités portant sur des thématiques prioritaires d'échange, avec pour objectif de renforcer les compétences des collectivités locales en matière de réhabilitation des anciennes médinas. Les échanges, la capitalisation et le transfert de bonnes pratiques sont à la base de la démarche, renforcés par des formations, des voyages à l'étranger et de l'appui conseil. Ce processus s'appuie aussi sur des projets pilotes menés par les communes et impliquant les différentes parties prenantes impliquées dans la requalification et réhabilitation des médinas.

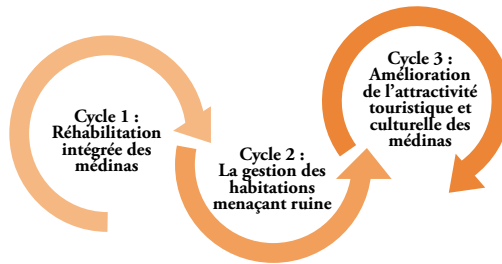
Cycle 1 - Réhabilitation intégrée des médinas : Partant d'un état des lieux général des médinas membres, ce 1^{er} cycle a été marqué par l'organisation de 5 sessions d'échanges sur différentes thématiques telles que l'implication de la société civile et la participation citoyenne dans la gestion des tissus anciens, ou les dispositifs locaux de pilotage et de coordination de la réhabilitation des médinas, la gestion des constructions menaçant ruine et la formalisation des réseaux. Pendant ce cycle de démarrage, le REMAM a pu asseoir les bases de son organisation interne en définissant le mode de fonctionnement du réseau et en identifiant les thématiques de partage.

Cycle 2 - La gestion des habitations menaçant ruine : Ce cycle a abordé, à travers des « modules » d'échange et de formation portant sur la conduite des opérations de gestion des HMR, l'accompagnement social des opérations relatives aux HMR ainsi que leur suivi et leur contrôle. La capitalisation a constitué un axe principal par l'élaboration de guides pratiques destinés aux villes du REMAM et aux 31 médinas du Maroc. Enfin le cycle était l'occasion de s'ouvrir davantage sur le secteur associatif et professionnel pour aborder d'autres dimensions et d'autres expériences de la réhabilitation des anciennes médinas.

Cycle 3 - Amélioration de l'attractivité touristique et culturelle des médinas :

Le cycle d'échange 2015-2016 s'est articulé autour de 3 modules spécifiques portant sur l'amélioration de l'attractivité touristique et culturelle, ainsi que sur l'aménagement des espaces publics des médinas (ruelles, places...). L'objectif étant de redynamiser ces espaces afin de leur donner une identité propre et une fonctionnalité optimale au sein de la médina. La démarche de mise en place des circuits touristiques a également été abordée, dans une perspective de valorisation et de promotion du patrimoine historique et culturel.

Dynamique du REMAM



Les villes membres du REMAM pourront capitaliser et profiter des expériences des villes de Sefrou et de Meknès qui devront, lors de la période 2016-2018, mener des projets pilotes visant à renforcer l'attractivité de leurs anciennes médinas.

Les activités menées dans le cadre du réseau font objet d'une planification continue par les villes et visent à mettre au centre de chaque cycle d'activités les besoins des anciens médinas.

Dans ce sens, le 4^{ème} cycle visera à mettre l'accent sur la pertinence et l'importance de la mise en place d'une stratégie de développement des médinas, dans le but de créer une dynamique et de réaliser un plan d'action concerté autour de la médina, fédérant les acteurs locaux concernés.

Le réseautage entre villes comme catalyseur du développement urbain

Une vingtaine de villes marocaines, dans le cadre du Programme CoMun initié par la GIZ et la DGCL, se sont regroupées en 5 réseaux autour de thèmes prioritaires du développement urbain. La formule retenue promeut un échange structuré qui valorise et diffuse le savoir-faire à une échelle nationale et régionale en vue de le faire converger vers des actions concrètes et innovantes. Les bonnes pratiques identifiées font l'objet d'échanges organisés par les villes et sont appliquées sous forme de projets pilotes innovants.

CoMun encourage, via la mise en réseau ainsi que les projets pilotes urbains, une concertation avec les structures centrales et les organismes de coopération, permettant à chaque partenaire de contribuer au renforcement de la ville comme acteur primordial du développement urbain.

Publications :

- État des lieux des anciennes médinas dans les villes membres REMAM
- Intervention sur les habitations menaçant ruine dans les médinas
- Action sociale dans le cadre des interventions sur les habitations menaçant ruine
- Aménagement des espaces publics et circuits touristiques dans les médinas

Contact :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CoMun - Coopération municipale au Maghreb
Place Sefrou n°1, appt. 7, Quartier Hassan, 10 000 - Rabat - Maroc
T : + 212 537 70 40 58
F : + 212 537 26 45 51
www.co-mun.net

Coordination du Réseau :

Soukaina Ait El Qadi
soukaina.ait-el-qadi@giz.de

REMAM 16 villes membres	Béni Mellal, Casablanca, Chefchaouen, Essaouira, Fès, Marrakech, Meknès, Rabat, Salé, Safi, Sefrou, Tanger, Taroudant, Tétouan, Tiznit et Oujda
Partenaires	Direction Générale des Collectivités Locales / Ministère de l'Intérieur ; Coopération Municipale au Maghreb «CoMun» / GIZ
Date de création	Mai 2012